72me ANNEE — N° 1372. PARAIT LE SAMEDI SAMEDI 12 AOUT 1972.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Administration-Rédaction
99-(25), rue Droite — Tél. 1.48
04 - SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces
Annonces légales : 1 F. 70 la ligne
Autres annonces : on traite à forfait

Pour la publicité extra-régionale
AGENCE CHIMOT
3, rue d'Amboise - PARIS (2me)

Le Numéro : 0 F. 30
Abonnement 1 an : 15 F. 00
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

AMBIANCE
Harmonisez votre intérieur
EXPOSITION
Salles de Bains
Meubles et Accessoires
Cuisines - Kitchenettes
Revêtements Sols et Murs
LES CORDELIERS
SISTERON
Tél. 172

La Maison du Cadeau
Madame BOUTIN
Cadeaux - Porcelaines - Cristaux - Etains - Faïences
Santons - Art Provençal
Grand choix de Bijoux Fantaisie
Liste de Mariage
102, rue de Provence — SISTERON Tél. 95

fuel domestique TOTAL
Commandes et livraisons
Ets GABERT
Cours Melchior Donnet
04-SISTERON
Tél. 0.30

TOUS LES APPAREILS ET ACCESSOIRES AUTO
TOUTES MARQUES
Ets VENTURINI
19, rue Droite — SISTERON
Tél. 5.17
ACCUMULATEURS BAROCLEM

QUAND NOUS DISONS
LES PIEDS ET PAQUETS SISTERONNAIS
c'est mieux
nous le pensons... c'est pourquoi
RICHAUD et BADET aux Abattoirs Allo 363
Marcel RICHAUD Magasin Détail près place de l'Horloge
Georges BADET Atelier Conserves Place Gde Ecole
Sont à votre Service pour vous le Prouver
LA QUALITE RB fait notre PUBLICITE

Offrez un cristal signé DAUM
G. ARNAUD
«Le Coffret»
Rue Droite
04 - Sisteron - tél. 376

Conseil Municipal

Séance du 26 Juillet 1972

La séance est ouverte à 21 heures sous la présidence de M. Elie Fauque, maire.

Y assistent également : MM. Maffren, Tron, Marin, Mme Saury, adjoints, MM. Julien, Rolland Y., Lagarde A., Cheilan J., Gabert M., Lieutier, Michel, Thélène, Mourier, Magen, Decaroli, Turcan, Chaillan.

Absents et excusés : MM. Malgat, André, Richaud, Mme Ranque, Lanza.

M. le Maire renouvelle à la famille Silve d'Aubignosc les condoléances de la municipalité, après le décès de M. Arthur Silve, maire de cette localité. Il adresse compliments et félicitations à notre collègue Marcel Julien à l'occasion du mariage de l'une de ses filles. Il informe également le conseil de l'attribution de la médaille d'honneur départementale et communale, après 25 ans de mandat municipal, à MM. Maffren et Tron, respectivement 1er et 2me adjoints, ainsi qu'à lui-même.

Lecture est ensuite donnée du procès-verbal de la dernière séance (23 mai 1972), lequel est adopté, après une observation de M. Thélène sur le coût du creusement et de l'aménagement du puits de Durancette.

M. le Maire donne connaissance au conseil de l'importante réunion qui s'est tenue à l'Escale sous la présidence de M. Arbelot, préfet, et qui avait pour objet l'étude des causes et des moyens de lutte contre l'envasement et la pollution du lac. M. Marin, adjoint, y représentait la municipalité, ainsi que M. Feid, lesquels ont pu apporter toutes précisions sur la responsabilité de notre ville dans cette pollution.

L'ordre du jour appelle :

L'achat d'un terrain pour station de pompage (Durancette)

Bien que ce terrain appartienne à M. Alphonse qui en a fait apport à la Société H.L.M. pour une construction d'habitation par cet organisme, nous avons donc affaire à celui-ci pour l'achat (franc symbolique) de la parcelle où est implantée la station de pompage. Une délibération concernant cet achat doit être prise.

Par ailleurs, M. Alphonse estime qu'une compensation lui est dûe pour la cession de ce terrain et demande le goudronnage d'un chemin. Le conseil donne son accord.

Demande de transfert de crédits pour adduction et distribution d'eau potable.

Nous disposons d'un crédit de 1.700.000 F. affecté préalablement à la construction d'un bassin d'équilibre et à l'amenée d'eau des puits creusés à Saint-Jérôme.

Ces crédits comprennent :

a) Un autofinancement de 17 %.

b) Une subvention de 15 %.

c) La possibilité d'emprunt pour le solde.

Ce problème d'adduction ayant évolué, la solution Saint-Jérôme est abandonnée provisoirement et remplacée par le puits de Durancette d'un débit journalier de 600 m3 (soit environ 30 % de plus) et l'amélioration escomptée du rendement de la station actuelle du Buëch. Par ailleurs, à long terme, est maintenue la solution du traitement des 200 l./s. provenant du canal E.D.F.

Dans la nouvelle optique, des problèmes urgents se posent :

a) Le renforcement du refoulement de la Haute-Chaumiane.

b) Le renforcement du Thor.

c) La construction de réservoirs supplémentaires au Collet.

d) La distribution d'eau dans la zone nord.

e) Le renforcement de la conduite de refoulement du Buëch.

Soit pour tous ces travaux, y compris le puits de Durancette, une somme globale de 1.700.000 F.

La délibération du conseil doit donc approuver le programme de travaux mentionné ci-dessus, demander le transfert des crédits (affectés au précédent programme) sur ce programme nouveau.

Il y a lieu également de prévoir l'étalement suivant des dits travaux :

1) Puits Durancette (déjà réalisé).

2) Refoulement au début de 1973 de Sarrabosc et du Thor.

3) Fin 1973 construction d'un nouveau réservoir à la Citadelle.

4) Fin 1973 adduction zone nord.

Goudronnage

Dans sa séance du 23 mai le conseil avait autorisé la passation d'un marché de 50.000 F. avec la Routière du Midi pour le goudronnage de la voie du lotissement du Thor dont le financement était prévu dans le prix d'ensemble. Ce premier marché peut être financé par un emprunt à la Caisse d'Epargne (loi Minzoz). Une délibération doit être prise en conséquence.

Cette année, le programme de goudronnage a été confié à la Société Pico ; le montant initial prévu était de 50.000 F., mais l'adjonction du chemin de Durancette, de l'avenue des Arcades, du camping, du chemin de Sarrebosc, des abords de la piscine, portent ce total à 80.000 F., d'où l'autorisation donnée à M. le Maire de passer un marché avec l'entreprise Pico pour ce montant. Une subvention départementale de 10.000 F. ayant été accordée, il doit être possible de contracter un nouvel emprunt auprès de la Caisse d'Epargne.

Une délibération sera prise dans ce sens.

Camping

Une information détaillée est donnée au conseil au sujet des difficultés rencontrées, sur le plan administratif, pour l'aménagement du camping et son ouverture. Les travaux étant provisoirement terminés, il y a lieu de procéder à leur règlement qui s'élève à 140.000 F., bien que les services municipaux aient procédé eux-mêmes à l'installation des réseaux d'eau et d'assainissement, à l'éclairage des bâtiments et l'installation des sanitaires.

Il est signalé que des marchés de régularisation pour le règlement de ces travaux sont à passer et que certains travaux devront sans doute être entrepris en 1973, tels que finition du goudronnage, plantations, bornes électriques pour caravanes, local commercial, téléphone, jeux d'enfants, etc...

En attendant, nous ne pouvons que nous réjouir de voir ce nouveau camping très fréquenté, malgré son ouverture tardive.

Abattoir

Le montant des crédits affectés à la transformation de l'abattoir sont dépassés, d'où la nécessité de couvrir ce dépassement par un emprunt. Nouvelle délibération à prendre.

Stade de la Chaumiane

La Fédération de Rugby a prêté au C.O.S. une somme de 35.000 F. pour l'aménagement du terrain de la Chaumiane dont le devis établi par les services techniques s'élève d'ailleurs à 48.000 F. environ.

C'est donc légalement la Fédération qui, disposant de cet emprunt, devrait faire exécuter les travaux. Il serait souhaitable qu'une solution permette le versement de l'emprunt dans les caisses de la commune, laquelle exécuterait les travaux, en accord avec le C.O.S.

Offre de l'association locale Culture et Loisirs

Ce groupement a proposé à la commune la vente de son local, rue de la Mission, à charge par nous d'y effectuer les réparations et aménagements jugés nécessaires. En compensation, l'association souhaiterait disposer d'une salle pour ses activités. Après discussion, il est décidé qu'une commission municipale se rendra sur place pour évaluer l'ampleur des travaux, leur coût approximatif.

Restauration des tableaux de la cathédrale

Le bureau des Affaires Culturelles de la Préfecture invite la municipalité à participer à la restauration de deux tableaux de la cathédrale. Le montant de cette opération est d'environ 6.500 francs dont 50 % à la charge de la ville.

Le conseil n'est pas opposé à accorder sa participation mais souhaite être mieux informé au sujet des dits tableaux.

Il nous est à nouveau demandé de contribuer dans les mêmes proportions (50 %) aux réparations à effectuer au tombeau de Mgr de Glandevès, évêque de Sisteron, inhumé dans la cathédrale ; coût des travaux : 4.500 francs environ.

Le conseil réserve sa décision à ce sujet.

(suite page 2).

AGENCE
FIAT-LANCIA
GARAGE MODERNE
Route de Marseille
Tél. 3.17
J. GALLEGO
Réparation/Dépannage/Tôlerie/Peinture en cabine
Achat — Vente — Neuf et Occasion

FUEL DOMESTIQUE SHELL
Ets GUILLAUME Frères
5, rue Mercerie — SISTERON
— Téléphone 43 —
● Ramonage
● Entretien et dépannage immédiat des brûleurs

LA HENIN
Tous Crédits Immobiliers
Promotion d'Immeubles
Terrains - Villas - Pavillons
Logements
Réparations - Transformations
Résidence principale ou secondaire
BANQUE DE LA HENIN
CORRESPONDANT AGRÉÉ :
M. LORENZI Georges - *Conseil de Gestion*
« *L'Eau-Vive* » - Quartier du Signavous
04 - SISTERON Tél. 3.16

LOTISSEMENT SAINT-DOMNIN
SISTERON
Immeuble " Le St-Domnin "
● 4 Locaux commerciaux avec annexe
● 4 Appartements F4
● 4 Appartements F3
● 11 Garages
Bureau de vente : ENTREPRISE F. GARDIOL
04 - PEIPIN — Tél. 9

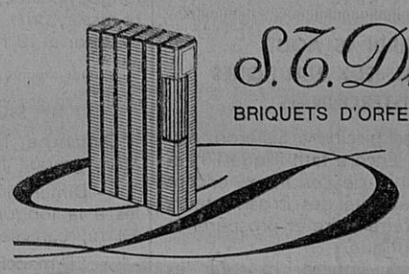

S. T. Dupont
BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS
BIJOUTERIE DE MARTA
53, rue Droite SISTERON — Tél. 42
Rue A. Badin ST-AUBAN — Tél. 1.92

meublez-vous moins cher avec LES PLUS BEAUX MEUBLES
chez un spécialiste - décorateur
Meubles BOUISSON
magasin principal : 28, rue Saunerie - Tél. 24 SISTERON
EXPOSITION UNIQUE sur 6 Etages
magasin ouvert le dimanche
AUTRES MAGASINS A SAINT-AUBAN
Meubles d'Art, Style et Anciens
CUISINES sur MESURE - Gratuitement Devis et Plans

CHRYSLER SIMCA
Garage du Dauphiné
CARROSSERIE - PEINTURE
AUTO
MARCHÉ OCCASION
Tél. 26
04200 SISTERON

© VILLE DE SISTERON

BARTEX

Les Etablissements BARTEX vous proposent actuellement tous les pulls, polos, chemises junior avec leur coupe cintrée, pantalons patte d'éléphant, blousons, un choix immense de shorts, maillots de bain, bermudas, toutes les robes, jupes, chemises et toute la bonneterie de saison pour **Hommes, Dames et Enfants**

BARTEX

82(22) rue Droite

04200 SISTERON

Le magasin le plus populaire et le meilleur marché de toute la région.

Entrée Libre

DE DIETRICH

cuisine chauffage

revendeur agréé :

QUINCAILLERIE TURCAN

M. ROVELLO

Avenue Paul Arène

SISTERON — Tél. 56

BRIANÇON Jean-Louis

Artisan-Maçon Puisatier

10, rue Chapusie

04 - SISTERON

R.M. 53.71.04

Pour le Forage

Pour le Nettoyage

Travaux de Maçonnerie des Puits

Travaux en Galerie

Captage de Source

blizzand

MAISON RAOUL COLOMB

SISTERON

gifem

L'ADOUCISSEUR LE PLUS VENDU

Renseignements :

chez votre plombier habituel

Agence Régionale :

18, Boulevard Cassini

13 - MARSEILLE

CONSEIL MUNICIPAL

(suite de la page 1).

Informations sur la « Sotula » devenue « Socoval »

La « Sotula » qui œuvrait pour le percement du tunnel Lacroix (liaison Marseille-Italie par la vallée de la Durance) s'est transformée en une association nouvelle La « Socoval », poursuivant son action dans le même sens. Il nous est demandé d'entrer dans cette dernière société, d'y conserver nos deux actions de 100 F. et même d'accroître notre participation financière si possible.

Le conseil donne son accord.

(à suivre).

EXPOSITION

Pascal Fancony, un sisteronnais d'adoption, va du 15 au 30 août, exposer au Musée d'Art Moderne « Eté 72 » à Céret (66).

Ce jeune peintre commence à s'affirmer et dans le vocabulaire forme et couleur qu'il s'exprime.

Nous souhaitons à l'exposition de Pascal Fancony un plein succès.

ACCIDENT

Un accident d'auto qui a fait un mort s'est produit samedi dernier sur la Nationale 75 au quartier de Servoules, faisant un mort, M. Paul Spagciari, 23 ans, représentant de commerce à Montmélian (73).

ACCIDENT

Mardi, un gros chien a coupé la route à un motocycliste, M. Zouaoui, habitant Volonne, au quartier de la Baume. Le motocycliste a été blessé et transporté à l'hôpital. Après les premiers soins, il a pu regagner son domicile.

Enquête de la gendarmerie.

AVEC LES PLANEURS

Le terrain d'aviation de Thèze-Sisteron connaît actuellement une intense activité.

Vendredi dernier, un planeur qui venait de ce terrain, que pilotait M. Jean-Claude Tondu, du Cercle Aéronautique de Pierre-Issy, a fait un atterrissage forcé dans un champ d'orge à Nibles. Aucun dégât, ni au pilote, ni à l'appareil

La gendarmerie de La Motte du Caire procède à l'enquête.

***

Un autre planeur du même centre, mais partant du terrain de Gap-Tallard, piloté par M. Gilbert Bouakim, habitant Reims, a fait un atterrissage forcé à Urtis. Dégâts importants : deux cables électriques de 15.000 Wolts sectionnés et un poteau téléphonique abattu, appareil endommagé mais pilote indemne.

La gendarmerie de Turriers a procédé à l'enquête.

VOL MANQUE

La gendarmerie de Sisteron, samedi dernier, a mis en état d'arrestation le nommé Aga Mohamed Sala, âgé de 42 ans, qui avait essayé de voler dans le magasin d'alimentation SUMECO, la caisse.

La caissière a donné le signalement exact et la gendarmerie a procédé à l'arrestation de cet individu qui voyageait sous un faux nom et qui était recherché pour plusieurs méfaits.

MARDI 15 AOUT PREMIERS JEUX NAUTIQUES SISTERONNAIS

Il fallait une piscine à Sisteron, Sisteron l'a eue. Encore faut-il que l'inaction soit bannie de ces lieux, encore faut-il que l'activité des organisateurs s'applique à faire vivre et prospérer le complexe nautique.

Ainsi, à l'occasion du 15 août, les festivités battront leur plein au sein des trois bassins.

Le programme sera assez complet afin que tous les participants trouvent à exercer leurs multiples talents.

Que l'on en juge !

— 1 épreuve de vitesse garçons-filles.

— 1 épreuve de plongeon en deux manches : plongeons stylés et plongeons comiques.

— Une épreuve d'initiation où jeux et exercices physiques seront suffisamment mêlés pour qu'aussi bien spectateurs que débutants y trouvent leur compte en rire et sport.

Tout est dit ! Tout reste à faire !

Les récompenses ne manqueront pas. Futurs participants, renseignez-vous à la buvette de la piscine ou au bureau des maître-nageurs.

Rendez-vous à tous le 15 à 15 heures.

AVIS DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie de Sisteron sera fermé les lundi 14 et mardi 15 août.

NOTRE-DAME DES POMMIERS

On a parlé beaucoup à propos du magnifique concert de Lily Laskine, de Notre-Dame des Pommiers, et on nous a souvent interrogé à l'endroit de ce vocable étrange qui pare notre cathédrale d'« un sourire de fleurs et de fruits ».

La cathédrale s'élève sur ce qui était avant la destruction des remparts du midi le « pomerium », autrement dit l'espace en arrière des murs d'enceinte où il était fait défense de bâtir pour des raisons militaires.

C'est ce pomerium » qui, mal traduit, a désigné la cathédrale, sans doute pour la différencier de toutes les Notre-Dame qui, sur les toits de la ville, dressaient leurs clochetons : N.-Dame de Vie à la Coste, Notre-Dame de Bourg-Reynaud et, couronne de la cité, Notre-Dame du Château à la citadelle.

Edouard de Laplane a rencontré le vocale de « Pommeris » en 1343. C'est donc vers cette époque que Notre-Dame a reçu la guirlande de fleurs et la coupe de fruits, si l'on veut, qui allait faire d'elle l'aimable Notre-Dame des Pommiers.

Est-ce joli ? Notre-Dame, au seuil de son vaisseau de pierre, tendant à la cité, avec l'Enfant divin, la souriante promesse de ses générosités.

P. C.

COMMEMORATION DU BOMBARDEMENT DE 1944

La célébration du triste anniversaire du 15 Août 1944 aura lieu le lundi 14 août 1972 à 18 h. 30 et sera marqué par le dépôt d'une gerbe au Monument élevé à la mémoire des victimes du bombardement.

Le rassemblement aura lieu à la porte du cimetière.

CULTE PROTESTANT

Le culte sera célébré demain dimanche 13 août à 8 h. 30 dans la salle de réunion de l'Hôtel de Ville à Sisteron. Il sera présidé par le Pasteur de l'Eglise Réformée de Digne.

ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

La journée du 15 août étant férlée, l'enlèvement des ordures ménagères ne sera pas effectué ce jour-là.

LE CAIRE

Fête patronale des 12, 13 et 14 Août

— Samedi à 21 heures : concours de boules mixte (2 joueurs, 3 boules - 50 F. de prix plus les mises).

— Dimanche 13 août : à 14 heures précises, concours de boules à pétanque par triplettes (300 F. de prix plus les mises) ; à 15 heures, jeux d'enfants ; à 17 et 21 heures, grand bal avec le concours de l'orchestre Jean-Pierre d'Aix-en-Provence.

— Lundi 14 août, à 9 heures précises, concours de boules à pétanque (200 F. de prix plus les mises), consolante ; à 21 heures, concours de mounes (50 F. de prix plus les mises).

Pendant toute la durée des fêtes : tombola : 1er prix, un jeu de phares longue portée, 2me prix : un fer à repasser, 3me prix : 1 moulin à café.

Lundi à 12 heures, grand méchoui.

SAINT-GENIEZ

Dimanche 13, lundi 14, mardi 15 août, grande fête des estivants.

— Dimanche 13 : concours de boules à la longue ; lancement du but à 13 h., consolante.

— Dimanche 13 août en soirée, concours de chant et de valse.

— Lundi 14 : en matinée, jeux d'enfants, en soirée, consolante à pétanque.

— Mardi 15 août : concours à pétanque. Prix importants.

— Mardi soir, 15 août, tir au balltrap ; grand bal.

HOTEL-RESTAURANT DU GRAND CEDRE *NN

04 - SALIGNAC - Tél. 7

vous offre :

Son calme réel

Son site

Pensions

Repas

Noces et banquets

Son chef : T. RICHAUD

A SISTERON...

avec Marcelle TASSENCOURT et Pierre SABATIER LES TRES RICHES « NUITS » DE LA CITADELLE

Sur l'immense plateau du théâtre de verdure de Sisteron résonnent encore les joyeux accords de la tarentelle endiablée du « Menteur » de Goldoni et les dernières notes d'un nocturne mélancolique de Haydn viennent éteindre, une à une, sur le clocher gothique de Saint-Dominique, les étoiles d'un Festival heureux.

C'est Claude Luter et le jazz, dans le nouveau théâtre de la citadelle, et le merveilleux écoulement du temps sous les doigts de fée de la harpiste Lily Laskine, dans la nef puissante de la cathédrale romane, qui avaient ouvert ces soirées de fête pour le cœur et l'esprit.

Marcelle Tassencourt et sa Compagnie, Thierry Maulnier et Pierre Sabatier sont venus ensuite animer de leur aimable présence et de tout leur talent la vie de la petite cité médiévale, donnant tour à tour la «Médée» de Franz Grillparzer et « Le Menteur » de Goldoni, pièces remarquablement adaptées par M. Sabatier.

« Médée » trouvait sous l'énorme et écrasant rempart de la citadelle un lieu scénique en accord avec l'extême sobriété du texte tout en lui donnant une dimension tragique inégalable sur toute autre scène. Mesdames Annie Ducaux, dans le rôle de Médée, et Maria Meriko, dans celui de Gora, y furent excellentes et Jean Davy retrouvait avec une belle assurance le théâtre qu'il avait inauguré voilà dix-sept ans.

Pourtant l'incontestable réussite théâtrale de ce festival reste ce « Menteur », spirituellement mis en scène par Marcelle Tassencourt et Jacques Ardouin. Si l'adaptation de Pierre Sabatier avait toute la légèreté, le rythme, l'humour requis, on pouvait craindre que le cadre sévère de la forteresse ne vienne étouffer tant de grâce et de joie de vivre. L'ingéniosité de la mise en scène et, je dirai, toute la générosité de Marcelle Tassencourt, toute son intelligence des situations du cœur, des êtres et de la vie, toute la cocasserie inventive de Jacques Ardouin, ont fait de cette soirée une fête où chacun, public, acteurs, metteurs en scène, ne s'est résolu à se séparer qu'à regret et après de très nombreux rappels. Personne n'oubliera l'irrésistible Pantalone créé par Georges Toussaint et le non moins drôle Docteur Baranzoni, d'un Jacques Dumesnil tiraillé de tous côtés par le tourbillon de masques de la Comedia del Arte, parmi lesquels se détache nettement la silhouette féline, le visage illuminé et l'œil rieur de Jacques Ardouin.

Une autre soirée, fort différente, plus recueillie, avait réuni sur la vieille place de l'Horloge la Compagnie Marcelle Tassencourt et tous ses amis sisteronnais dans une communion musicale et poétique : Thierry Maulnier entraînant avec infiniment d'humour dans les sentiers de la poésie amoureuse, Dora Doll, Marcelle Tassencourt, Maria Mériko, Jacques Ardouin et le guitariste Michel Dintrich. Une soirée s'achevant sur un véritable triomphe pour Maria Meriko qui parvint pendant plus d'une heure à tenir en haleine, par sa générosité et son immense talent, un public très divers, prouvant enfin que la poésie n'était pas réservée à une élite de salon, mais à une élite de cœur.

Le Mozart Kammer Orchester de Salzbourg, sous la direction de Kurt Redel, vint clore ces « Nuits » dont nous garderons le plus aimable des souvenirs. Et, reprenant les vers qu'elle chantait si bien, nous dirons à Macelle Tassencourt, avec nos plus vifs remerciements :

« Si nous vous le disions, Madame, que vous avez conquis votre public, si nous vous le disions, Madame, du fond du cœur, alors, il faudrait nous croire ».

PARFUMERIE

INSTITUT DE BEAUTE

Mme ILLY

55, rue Droite - SISTERON - Tél. 4

Esthéticienne Diplômée

Elisabeth Arden...

Lancaster...

Isabelle Lancray...

Givenchy...

J. Fath...

M. de Rauch...

Soins du visage - Maquillage

Epilation à la cire

Manucure - Beauté des pieds

Ouvert du Mardi au Samedi

"antiquités"

Meubles - Bibelots - Faïences

Avenue Paul Arène — Téléphone 5.97

tous les jours de 9 h. à 20 h. y compris le dimanche

CREATION DE L'AMICALE DES COMMERÇANTS DE SISTERON

Dans la semaine dernière, s'est tenue à la mairie une assemblée générale des commerçants de Sisteron en vue de procéder à la formation définitive du bureau.

M. Louis Heyriès fait connaître les buts de cette nouvelle association, c'est-à-dire de donner et de promouvoir à une animation commerciale de Sisteron et d'aider les commerçants à une meilleure vente. Des questions diverses comme le stationnement, la propreté de la ville, l'éclairage des magasins, le camping, les foires, le téléphone, les livraisons dans les rues, autant de questions qui ont porté à une vive discussion.

Le bureau a été désigné, à savoir : Président, M. Louis Heyriès ; vice-président, M. Maurice Audibert ; secrétaire, M. Alain Bouisson ; trésorier, M. Jean Julien ; membres : Mlle Estublier, MM. Léon Albert, Gaston Arnaud, Binard, R. Daumas, Jean Heyriès, Georges Richaud, J.-Ch. Richaud, Rovello, Trouche, J. Lami.

PERMANENCE DE M. Marcel MASSOT

M. Marcel Massot, conseiller général, député des Alpes de Hte-Provence, tiendra une permanence à Sisteron le samedi 12 août, de 14 h. 30 à 17 heures à la mairie de la ville.

Il se tiendra à la disposition de toutes ses électrices et de tous ses électeurs qui désirent s'entretenir avec lui.

DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Nous sommes heureux de vous transmettre les remerciements de M. le professeur Ranque, directeur du Centre de Transfusion Sanguine.

Malgré l'absence de sisteronnais en vacances, il y eut 118 flacons le vendredi et 145 le samedi, grâce aux donneurs de passage ; en août 71 ce fut, au total, 220 flacons pour les deux matinées, soit 43 en moins que cette année.

Encore merci à toutes et à tous.

L'A.D.SB.

du Canton de Sisteron.

NECROLOGIE

Dans l'après-midi de mardi ont eu lieu les obsèques de M. Vicente Nieto, âgé de 61 ans, ancien déporté du camp de Manthausen.

Peu après, les obsèques de M. Ursella Arcange Lino, âgé de 69 ans, ont eu lieu.

Aux familles, nos sincères condoléances.

INHUMATION

Lundi dernier, dans le caveau de famille, a eu lieu l'inhumation du jeune scout disparu dans la montagne du Vercors au cours d'un exercice de parcours individuel.

Ce jeune Alain Ménisus, 15 ans, a été retrouvé après plusieurs jours, mort. Il a été inhumé dans le cimetière de Sisteron, dans le caveau de famille. Il était l'arrière petit-fils de Frédéric Besaudun qui fut pendant de longues années secrétaire-général de la mairie de Sisteron, dont les vieux sisteronnais se rappellent.

AGENCE DU CENTRE

Mme CHABERT

18, rue Droite, 18

SISTERON — Tél. 2.86

Toutes Transactions IMMOBILIÈRES COMMERCIALES INDUSTRIELLES

Fuel ANTAR

LATIL Pierre

Avenue de la Durance

04 - SISTERON

Successeur de BREMOND Louis

PRIX SPECIAUX

Tél. 323

DONS

— Au mariage de M. Jean-Pierre Pasqué avec Mlle Monique Paul, il a été fait don de la somme de 200 F. à répartir entre : les vieux de l'Hôpital-Hospice, 100 F. ; les Pompiers, 50 F. ; le Quadrille Sisteronnais, 50 F. Nous remercions les généreux donateurs et souhaitons tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

— A l'occasion de la naissance de leur petite fille Anne, les familles De Marta et Richaud offrent 200 F. aux orphelins de l'Hôpital et 200 F. aux vieux de l'Hospice. Nous remercions les généreux donateurs et présentons toutes nos félicitations aux parents et grands-parents.

Petites Annonces

CHERCHE A LOUER

Villa F 2 ou F 3. Faire offre au bureau du journal.

A VENDRE

Un buffet de cuisine - un sommier « Simon » - un matelas « Simon », le tout en très bon état — S'adresser au bureau du journal.

CHERCHE

Tâcherons pour travaux construction — Ecrire : Mme Magnat 04 - Thèze.

CHERCHE A LOUER

Pour collaborateur, villa ou appartement F 4 entre Sisteron et Château-Arnoux — Téléphoner 25 - 26, Bureau d'Etudes Godard - Peipin.

CHERCHE A LOUER

Urgent : F 4 vide à l'année dans immeuble ou villa à Sisteron ou banlieue proche — Faire offre au bureau du journal.

PARTICULIER

Cherche pavillon ou appartement Sisteron ou proximité — Faire offre à M. Paul Turcan, entrepreneur - Sisteron (Tél. 230).

A VENDRE

Buffet Henri II, ainsi qu'un chauffe-eau à gaz - le tout en bon état — S'adresser au bureau du journal.

PARTICULIER

Vend Fiat 850 1970 - bon état — S'adresser : Fournier, 1 avenue des Arcades - Sisteron.

CHERCHE

Appartement F 3 ou F 4 non meublé à louer à Sisteron ou alentours — Faire offre au bureau du journal.

Madame JEAN

informe la clientèle qu'elle vient de prendre le magasin

ALIMENTATION

Paul MEYNIER

rue Mercerie SISTERON

où on trouvera le meilleur accueil.

Egalement le public trouvera le catalogue du BON MARCHE.

Cette Semaine...

dans PARIS-MATCH

— Sadate raconte comment il s'est fâché avec les Russes.

— Raymond Cartier : l'impossible M. Eagleton.

— Arthur Comte peut-il réussir « Tout sur la Télé ».

© VILLE DE SISTERON

A SISTERON...

14, rue Mercerie — Tél. 0.23

Comptoir Alpin

DE PEINTURE ET PAPIERS PEINTS

Gros et Détail

Fournitures pour les Beaux-Arts

Tout pour le Professionnel et l'Amateur

Cinquante modèles disponibles de papiers peints et un important stock de peinture et matériel

Orly - Maison VERNET

137, Avenue Paul Arène

64, Rue Droite

SISTERON — Tél. 81

PRET A PORTER DAMES et HOMMES

SPECIALITE ROBES DE MARIEES

GAINES ET SOUTIENS GORGE :

Playtex - Scandale - Triumph - Boléro

Barbara - Youthcraft

GAINES DE GROSSESSE

Occulta - Révéa

VISITEZ

Le Palais du Carrelage

Avenue Jean-Jaurès - SISTERON

HALL D'EXPOSITION

Salles de Bains grandeurs normales - Sanitaires

Accessoires

Faïences - Carreaux émaillés - Marbres - Granito

Moquette coupée au centimètre

Du Choix et des Prix

TOUS TRAVAUX DE

PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS

Robert JEDOR

« Mont-Gervi » - 22, avenue d'Alsace-Lorraine

Téléphone : 0.31

04 - SISTERON — DEVIS GRATUIT

Pour toutes vos Assurances, pour vos Transactions...

Non pas une seule adresse, mais une bonne adresse :

Fernand SIARD

« AGENCE DE PROVENCE »

15, rue de Provence - SISTERON — Tél. 4.43

ASSURANCES « L'UNION »

Agence Générale

Incendie - Accident - Maladie - Risques divers

Vie - Retraite - Crédit Automobile

●

Transactions Immobilières et Commerciales

Fonds de Commerce - Propriétés - Immeubles

Villas - Terrains - Appartements

ELECTRICITE GENERALE

RADIO / TELEVISION / MENAGER

A. LATIL

Avenue Paul Arène - SISTERON ● Allo 3.36

Distributeur exclusif des Téléviseurs :

Continental Edison - Radialva - Grundig

Machines à Laver « Vedette »

Moquettes T REVETEMENTS DE SOLS

A la suite d'accords commerciaux avec Usine membre de l'Institut National du TAPIS T - Moquettes... prix sans concurrence, sinon remboursement intégral de la différence constatée.

● **MOQUETTE :** grande largeur, 100 % Nylon lavable, poil ras, utilisation chambre - séjour - hôtel ; fourniture et pose TTC. **28 F.** M2

● **MOQUETTE :** grande largeur T2, Velours bouclé 100 % Nylon lavable. Sans joint - sans chute. Pour chambres - séjour - hôtels saisonniers ; fourniture et pose TTC. ..... **42 F.** M2

● **MOQUETTE :** grande largeur T3 bouclé Velours 100 % Nylon lavable. Pour séjour - chambres hôtel - professions libérales - bureaux particuliers ; fourniture et pose TTC. .... **46 F.** M2

● **MOQUETTE T3 :** très beau Velours 100 % Nylon lavable, même pour salle de bains. Grande largeur, hauteur du Tapis 10 m/m ; TTC. ..... **52 F.** M2

ARTISAN SPECIALISTE posant lui-même. Liste de référence de pose contrôlable de clients à Sisteron, Digne, Château-Arnoux, Volonne, etc...

G. PAVAGEAU

«Les Romarins » - SAINT-AUBAN (04) - Tél. 288

Devis et déplacements gratuits

AUX COMMERÇANTS

Commerçants, attention, « Diviser pour régner » est encore d'actualité.

Commerçant depuis longtemps à Sisteron, je me permets de vous soumettre quelques réflexions et un peu d'histoire locale.

Depuis la libération, nous assistons à des explosions de colère, très justifiées de notre part, mais ne pouvant s'entendre très longtemps entre eux pour diverses raisons, les Gouvernements successifs en ont profité pour poursuivre leurs pressions fiscales et accentuer l'inégalité fiscale et sociale.

Nous avons eu Poujade, qui entraîna derrière lui la quasi majorité des commerçants, mais crut bon, pour appuyer son action, de faire de la politique. Hélas, ce fut la perte du mouvement ; beaucoup n'étaient pas d'accord avec « sa » politique. Lui seul tira les marrons du feu et les vrais problèmes restèrent non résolus. Après l'alerte, et profitant de la désunion des commerçants, les Gouvernements continuèrent leurs politiques pour en arriver en 1969 à la création du Mouvement de la Tour-du-Pin avec son jeune contestataire Gérard Nicoud.

Au début, je n'étais pas d'accord avec lui : trop bruyant, un peu casseur, je pensais qu'il exagérait et ferait comme les autres. Mais je dois reconnaître que pour l'instant il a raison et reste honnête, les six mois de prison le prouvent et le Gouvernement était plus embarrassé de le maintenir en prison que de le voir dans la rue et profita du changement du Premier Ministre pour le libérer « en douce ». Ne pouvant l'acheter et refusant de faire de la politique, son mouvement risquait de devenir trop puissant. Le Pouvoir devait trouver quelque chose pour l'affaiblir. En lisant les journaux, et d'après les voyageurs de commerce, on assiste à une véritable éclosion d'amicales, de comités et d'organisations de toutes sortes avec le but très honorable de défendre le commerce local — très bien — mais à mon avis je pense que c'est le Pouvoir qui a lancé ses troupes pour créer et prendre en main ces groupements, et surtout dans les villes où le CIDUNATI est fort, pour pouvoir les manœuvrer à leur guise et détourner l'attention des commerçants, leur montrant la paille qu'ils ont dans l'œil, mais leur cachant la poutre qui leur barre la vue.

Le malaise commercial est dû, en gros, à l'inégalité fiscale entre petits commerçants et grosses sociétés, au système de distribution et au manque de pouvoir d'achat des ouvriers, fonctionnaires et autres. Avec un salaire inférieur à 1.000 francs, une famille est bien obligée de préférer « Conforama », « Carrefour » ou autres à nous, commerçants locaux ; mais à qui la faute ? qui gouverne ? qui fait les lois fiscales et sociales et encaisse la TVA ? Je vous le demande. Or, trop de « supporters inconditionnels » de la politique actuelle s'occupent de ces amicales et ne peuvent pas résoudre ces problèmes, car leurs « patrons » leur empêcheront de s'en occuper et pour cause. Bien sûr, « ils » leur laisseront le choix du sens unique dans la rue Droite et des problèmes à la Clochemerle, qui ont sûrement leur raison d'être mais qui ne sont que des à-côtés sans grande importance ; le mal est ailleurs. Mais revenons au « local ». A la lecture des articles et aux membres de cette amicale, il me semble, et je le crains, que cela sente un peu les dernières élections municipales dont on en connaît les résultats. Il y a des commerçants que l'on connaît trop et depuis trop longtemps, qui veulent s'occuper de tout et ne font pas grand'chose, et qui, suivant les époques, se sont heurtés parfois violemment contre la Municipalité, le Syndicat d'Initiative, le Comité des fêtes, les Poujadistes et d'autres. Or, sur le plan strictement local, une organisation doit travailler en bonne intelligence avec tous ses élus et les groupements locaux ou nationaux. Là encore, il me semble que le CIDUNATI est assez bien placé, et pour une fois où j'ai assisté à une de leur réunion sur des problèmes locaux, trois questions strictement locales étaient au programme ; et, au sujet d'une bretelle de raccordement avec le futur autoroute, un conseiller municipal, ni commerçant, ni artisan, était venu leur donner tous les détails nécessaires pour leur permettre de mener à bien leur action et d'éviter à Sisteron d'être trop isolé, lorsque l'autoroute se fera et c'est vital pour le commerce de Sisteron. Ils sont donc, il me semble, en bons termes avec toutes les organisations locales grâce à leur compréhension et à leur non ingérance dans la ou une « politique ». Et pour le Super-Marché ? Ils ont obtenu du conseil municipal, que je tiens à remercier et à féliciter très sincèrement ici, un avis défavorable, le silence d'autres organisations qui auraient pu le réclamer et la compréhension de beaucoup ; alors que le Gouvernement l'imposait aux commerçants, comme premier cadeau à ses amis politiques et par contre-coup, à l'« amicale ».

Je suis un peu étonné du silence du CIDUNATI, mais je suppose qu'ils ne sont pas contents, contents, puisque sur 25 membres du bureau local ou départemental, un seul était présent, d'autant plus que c'est Monsieur Louis Heyriès qui a fait « une mise au point sur les activités du CIDUNATI » (!) alors attendons que le CIDUNATI précise la pensée de Monsieur Heyriès.

Quant à moi, je regrette que toutes les bonnes volontés qui veulent œuvrer pour la défense du commerce indépendant ne se soient pas retrouvées dans une même organisation, quelle qu'elle soit.

M. R.

MEUBLES ANCIENS

BIBELOTS D'ART

DÉCORATION

●

ANTIQUITES

« LA GRANGE »

●

04200 Châteauneuf-Val-Saint-Donat

C. GUIEN

DE GARDE

Dimanche 13 août

— **Docteur Dugué,** « Le Vauban », avenue Jean-Jaurès — Tél. 3.85.
— **Pharmacie Combas,** place des Arcades — Tél. 0.19.
— **Ambulances Sisteronnaises** (Bar Léon) — Tél. 1.50.
— **Ambulances de la Citadelle** — Tél. 4.57.
— **Garage du Dauphiné,** cours Melchior-Donnet — Tél. 0.26.
— **Garage du Jabron** (M. Nadé) — Tél. 22 à Peipin.
— **Accidents - Secours Routier** — Tél. 3.17 ou 3.29.

Lundi 14 août

— **Pharmacie Combas,** place des Arcades — Tél. 0.19.

Boulangeries :

— **Martini,** rue de Provence.
— **Gaubert,** rue Saunerie.
— **Javel,** rue Mercerie.

Mardi 15 août

— **Docteur Américi-Labussière,** avenue Paul Arène — Tél. 3.80.
— **Pharmacie Combas,** place des Arcades — Tél. 0.19.
— **Boulangeries :** toutes ouvertes.

ETAT-CIVIL

du 4 au 10 août 1972

Naissance — David Franck, fils de Jocelyne Mireille Germelli, sans profession, domiciliée au Poët.

Publications de mariages — Jean Daniel Giraud, soudeur, domicilié à Forcalquier, 12, rue St-Jean, et Claude Ida Marcelle Jounel, employée d'hôpital, domiciliée à Sisteron — Albert Raoul Bienaimé Burle, électricien, employé municipal à Sisteron et Nicole Jeanne Mauricette Rach, vendeuse, domiciliée à Sisteron.

Mariage — Jean-Pierre Marie René Pasqué, militaire de carrière, domicilié à Pia (Pyr.-Or.) et Monique Charlotte Paul, employée de bureau à Sisteron.

Décès — Paul Auguste Spaggiari, 23 ans, avenue de la Libération — Arcangelo Lino Ursella, 69 ans, quartier des Plantiers — Aurélio Vicente Nieto, 61 ans, électricien, avenue de la Libération.

SAINT-VINCENT-SUR-JABRON

Réveil de la vieille église — Depuis peut-être dix ans, l'église du vieux village tombait tout doucement à l'abandon.

Ces jours-ci, la municipalité, avec l'aide d'une troupe de Scouts, a procédé à une toilette générale du vieil édifice qui verra se célébrer dans ses murs vénérables qui en avaient perdu l'habitude, la messe du 15 août à 18 heures, par M. le Curé de la vallée du Jabron.

REMERCIEMENTS

La subdivision des Sapeurs-pompiers de Sisteron remercie les jeunes époux désignés ci-dessous pour les dons qu'ils ont versé à la caisse de secours à l'occasion de leur mariage.

A savoir : Mariages Bernaudon et Eymard, 20 F. ; Bonneric et Bonnet, 50 F. ; Vial et Julien, 30 F. ; Gaume et Latil, 40 F. ; Noble, à l'occasion de son fils célébré à Mens, 33 F. ; Jacquet et Plauche, 50 F.

Merci à tous ces généreux donateurs.

CABINET ALPHONSE ALIBERT

11, rue de Provence - 04200 SISTERON

Assurances « CHASSE » CAMPAGNE 1972-73

Types		
A	**RESPONSABILITE CIVILE CHASSE (y compris les membres de la famille, sans exclusion)** — **Responsabilité civile corporels :** garantie illimitée. (Accidents d'incendie et accidents occasionnés par les chiens exclus). — **Responsabilité civile matériels :** chien ou animal d'un tiers tué par coup de feu. — **Tir aux pigeons vivants et d'argile :** y compris contre-assurance et taxe pour le Fonds de Garantie (impôts compris)	17 f.
B	**ASSURANCE MULTIRISQUES CHASSEUR comprenant les garanties :** — **Responsabilité civile chasse** comme indiqué dans le type A. — **Responsabilité civile chien toute l'année** quel que soit le nombre de chiens. prime totale (impôts compris)	20 f.
C	**MULTIRISQUES CHASSEUR avec INDIVIDUELLE comprenant les garanties :** — **Multirisques chasseur** comme indiqué dans le type B. — **Individuelle :** Frais médicaux, pharmaceutiques et chirurgicaux : 2.000 F. par accident. Cas de mort ou d'I.P.P. : 10.000 F. prime totale (impôts compris)	33 f.
★	La garantie **Responsabilité Civile Chasse,** prévue aux types A, B et C est étendue sans surprime à l'Adhérent en sa qualité de Propriétaire, Président ou actionnaire de Société de Chasse, Organisateur de parties de chasse ou battues.	
D	**GARANTIES COMPLEMENTAIRES** — **Multirisques chien** chasseur ou non chasseur : Prime par an et par chien ..... — **Individuelle :** prime **10 F.** par tranche de 10.000 F. et 2.000 F. sur frais médicaux et pharmaceutiques, avec toutefois maximum de 6.000 F. sur frais médicaux et pharmaceutiques.	19,50

Jardinez donc avec HONDA

Demandez une démonstration gratuite des fameux motoculteurs HONDA à :

JEAN ANDRIEU

MACHINES AGRICOLES

Route de Gap

SISTERON (04) — Tél. 301

TENTES MECANIQUES - STORES - BACHES

PARASOLS - STORES VENITIENS

Le Spécialiste de l'Ombre

JOSEPH LOVICHI

DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE

12, rue Jean-François Leca, 12

MARSEILLE (2me) - Tél. 20.07.38

Velosolex 3800

Le km le moins cher du monde

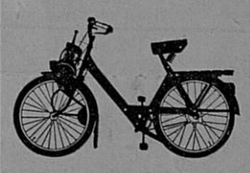

Flash Solex

Premier cyclomoteur de technique automobile

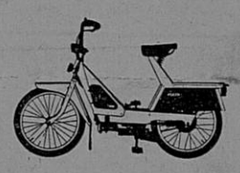

GARAGE **Paul ALBERT**

CYCLES ET MOTOS

Avenue de la Libération SISTERON — Tél. 1.95

GARAGE DU JABRON

Mécanique Générale - Réparation - Dépannage

Tôlerie - Peinture

J. P. NADE

AGENCE FIAT

Les Bons-Enfants - PEIPIN — Tél. 22

STATION SERVICE

Dépannage jour et nuit, dimanches et jours fériés

AGENCE *de Haute Provence*

BUREAU DE VOYAGES - Lic. 71 009

Tous les billets Avions/Bateaux/Fer

ASSURANCES

toutes branches

gan

Groupe des Assurances Nationales

TRANSACTIONS

IMMOBILIERES

TOUS CREDITS

FFPIC FEDERATION FRANÇAISE EXPERT IMMOBILIER AGREE CHAMBRE REGIONALE

Jean-Charles RICHAUD

222, avenue Paul Arène — Tél. 3.69

04 - SISTERON

© VILLE DE SISTERON

RICHAUD G. TECHNICIEN DIPLOME

Avenue Paul Arène - SISTERON — Tél. 3.62

LA MAISON DES GRANDES MARQUES

Schneider - Pathé Marconi - Radiola - Airflam
Zægel - Thomson - Lincoln - Frimatic - Frigéco

Solde avant transformation

(Remise 10 % sur cuisinières en stock)

Ex. : 3 feux avec four : 390,00 — 10 % = **350,00 F.**
4 feux av. plac. bout. : 772,00 — 10 % = **695,00 F.**

(Remise 10 % sur réfrigérateurs en stock)

Exemple : 140 l. : 440,00 — 10,% **395,00 F.**
216 l. : 885,00 — 10 % **795,00 F.**
220 l. av. cong. 1210,00 — 10 % **1090,00 F.**

(Remise 10 % sur calorifères en stock)

(Rabais 20 % sur matériel ayant fait l'exposition)

Réfrigérateurs meuble bois 180 litres :
1.750,00 — 20 % = **1.400 F.**

Téléviseurs 3 chaînes :
Schneider : 1.390,00 — 10 % = **1.250 F.**
Pathé Marconi : 1.190,00 — 10 % = **1.070,00 F**

Poste auto-radio Reela : 166,00 — 10 % = **149,00 F**
En exposition, nos réclames du mois : **remise 20 %**

Service **après vente** assuré par **Spécialistes**

Téléviseurs - Réfrigérateurs en location
Prêts Allocations Familiales - Crédit - Fac. de Paiem.

PORCELAINE - FAIENCE - VERRERIE - POTERIE

ARTICLES POUR HOTELS
RESTAURANTS ET CAFÉS
ARTICLES
POUR CADEAUX

Maison LATIL
26, rue Droite
04 - SISTERON
Téléphone 1.29

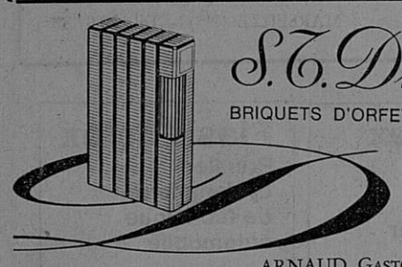

S.T. Dupont

BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS

ARNAUD GASTON - « *Le Coffret* »
156, rue Droite — SISTERON

POISSONNERIE DES ARCADES

Tél. 2.73
SISTERON

COQUILLAGES ● ECREVISSES ● LANGOUSTES
TRUITES VIVANTES ● POISSON CONGELE

« La fraîcheur de la Mer au pied de la Citadelle »

TROUCHE Paul

LES PLANTIERS - SISTERON - Tél. 3.82

LIBRE SERVICE
U N A Membre Eurogroup
vous propose :

U *N Choix Formidable*
U **N** *E Qualité Irréprochable*
A *UX Prix les Meilleurs*

Agence L'Abeille

Fondée en 1930

ASSURANCES DE TOUTE NATURE
Contre l'Incendie - Les Accidents - Risques Divers
et Spéciaux - Sur la Vie - Retraites et Complémentaires
Contrats Spéciaux pour Crédit Foncier et Autres Organismes
Abonnement Europ-Assistance
Crédit Automobile — CRÉDIT IMMOBILIER SOFICIM

ALIBERT & MICHELON
11, rue de Provence
SISTERON — Tél. 80

Fuel elf

Désiré LATIL

Transports Livraison à toute heure
Rue de la Renaissance - Le Gand
Tél. 5.09 — 04 SISTERON

Etudes de Maître Jean-Claude BUES
et de la S.C.P. « Gaston BAYLE
et Pierre CHASTEL » Notaires associés
à SISTERON

—o—

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

—o—

PREMIERE INSERTION

—o—

Suivant acte reçu en double minute par Maître BUES, Notaire à SISTERON, et la C.C.P. « Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL, Notaires associés », titulaires d'un Office Notarial à SISTERON, le 9 Août 1972, enregistré à SISTERON le 10 Août 1972, Folio 52, Bordereau 120/2 ;

Monsieur François Gilbert CORBET, garagiste, et Mme Lucienne THIAULT, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, quartier des Plantiers ;

Ont vendu à Monsieur Claude Pierre Gérard REYNAUD, électricien-auto, et Madame Annie Josette Jeannette Marcelle JACOMET, son épouse, demeurant ensemble à AUBIGNOSC :

Le fonds de commerce de vente d'accessoires pour automobiles, essences et huiles, et artisanal de réparation d'électricien automobile que Monsieur CORBET exploitait à SISTERON, quartier des Plantiers, en bordure Est de la Route Nationale N° 85, sous la dénomination de « ELECTRIC-AUTO », moyennant le prix de Soixante Mille Francs.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, à peine de forclusion, dans les dix jours de la dernière en date de la seconde insertion et de la publication au Bulletin Officiel du Registre du Commerce, à SISTERON, en l'Etude de Maître BUES, où domicile a été élu à cet effet.

Pour première insertion :
Signé : BUES, Notaire.

Menuiserie
André MELAN

La Coste — SISTERON

●

Vente et pose des Stores
Vénitiens et Californiens
Moustiquaires
marque « Luxaflex »

●

Nous consulter

ASSOCIATION DES AMIS DES ANIMAUX DE SISTERON ET DE LA REGION

De tout temps, le poison a été l'arme des faibles ; nous ne pensons pas qu'au XXe siècle, au moment où l'on va sur la lune, cela va changer.

Nous croyons avoir en partie résolu le problème des chiens errants. En effet, il ne reste pratiquement plus de chiens à l'abandon dans les rues de Sisteron, et si certains renversent encore quelquefois les poubelles, ceux-là ont des maîtres qui devraient les garder chez eux.

Par contre, faute de moyens financiers, nous n'avons pas pu attaquer le problème des chats. Certes, des âmes charitables leur donnent à manger. Mais néanmoins certains les trouvent gênants et n'ont pas hésité ces jours derniers à en empoisonner un certain nombre. Nous déplorons ce fait. Les personnes ayant eu le courage de déposer le poison (lequel ? Nous le saurons car l'analyse des bêtes mortes nous le dira) auraient-elles eu le courage de tirer un coup de carabine sur ces pauvres animaux ? Non car alors tout le monde aurait été au courant, car le coup de carabine fait du bruit.

Il eut été plus simple de nous prévenir d'avoir à faire disparaître ces chats — et si nous avions dû nous résoudre à les endormir, faute de leur trouver un maître, au moins nous l'aurions fait plus humainement. Il faut savoir qu'un empoisonnement n'entraîne pas une mort immédiate, mais que le sujet visé meurt dans des souffrances atroces. Un chat n'est qu'un chat certes dans l'esprit de beaucoup, mais c'est néanmoins un être doué de vie et nous devons, nous autres êtres humains, être très prudents lorsqu'il s'agit d'user du droit de vie ou de mort sur des animaux que l'on juge indésirables.

Une chose est encore plus grave. Il est bien connu que les enfants ont la fâcheuse habitude de porter tout ce qu'ils trouvent à leur bouche. Donc que le poison destiné aux chats tombe entre les mains d'un enfant et nous n'osons pas songer à ce qu'il en aurait résulté.

Pour toutes ces raisons nous engageons des poursuites et plainte contre inconnu a été déposée à la Gendarmerie.

Etude
de la Société Civile Professionnelle
Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL
Notaires associés à SISTERON

—o—

LOCATION - GERANCE

—o—

UNIQUE INSERTION

—o—

Suivant acte reçu par Maître Pierre CHASTEL, Notaire associé à SISTERON, le 4 Août 1972, enregistré à SISTERON le 9 Août 1972, Folio 52, Bordereau 119/3 ;

Monsieur Elie RICHAUD, retraité, demeurant à MANOSQUE, chemin des Prêches ;

A donné à bail, à titre de Location-Gérance Libre à Madame Armande JACUMIN, commerçante, demeurant à 04 NOYERS-SUR-JABRON ;

Un fonds de commerce de Débit de Boissons connu sous le nom de « Le Central », sis et exploité à NOYERS-SUR-JABRON, objet d'une immatriculation au Registre du Commerce de DIGNE sous le N° 60 A 370 ;

A compter rétroactivement du 1er Juin 1972, pour une durée de trois années, renouvelables par tacite reconduction.

En vertu de ce contrat, Madame JACUMIN exploitera ce fonds de commerce à ses risques et périls et sous son entière responsabilité et Monsieur RICHAUD ne sera tenu d'aucune dette et d'aucun des engagements contractés par la gérante, et le fonds de commerce ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers de la gérante libre.

Pour unique insertion :
Pierre CHASTEL,
Notaire associé.

RENOUVELLEMENT DE GERANCE

—o—

AVIS UNIQUE

—o—

Aux termes d'un acte sous seing privé, enregistré à DIGNE le 3 Août 1972, Folio 10, N° 228/3 ;

Monsieur Louis ROUX, Transporteur Public à 04 DIGNE, a renouvelé pour UNE année, à compter du 30 Juillet 1972, la Location-Gérance qu'il consentait à

La Société à Responsabilité Limitée ALAMASSE BULLE et Cie, Transports, 17, rue des Alouettes à 94 - THIAIS, d'une licence de Tansports Publics de Marchandises de Classe A en Zone Longue.

S.A.R.L. ALAMASSE BULLE et Cie.

Scala-Peterelec

S.A.R.L.

DISTRIBUTEURS OFFICIELS

4, rue de Provence, 4

Tél. 197 SISTERON

GÉRANTE DIPLOMÉE

12, avenue des Arcades
04 - SISTERON

Etude
de la Société Civile Professionnelle
Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL
Notaires associés à SISTERON

—o—

CONSTITUTION DE SOCIETE

—o—

SOCIETE
AMBULANCES PROVENCE-DAUPHINE
S.A.R.L. au Capital de 20.000 Francs
Siège Social à SISTERON
Montée de la Citadelle

—o—

Aux termes d'un acte reçu par Maître CHASTEL, Notaire Associé à SISTERON, le 9 Août 1972, enregistré à SISTERON le 9 Août 1972, Folio 52, Bordereau 119/7 ;

Il a été constitué sous la dénomination « Société Ambulances Provence-Dauphiné », une Société à Responsabilité Limitée ayant pour objet tous transports par ambulances et services hospitaliers ;

Le Siège Social a été fixé à SISTERON, Montée de la Citadelle.

La durée de la Société sera de 60 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce, sauf dissolution anticipée ou prorogation ;

Les associés n'ont effectué que des apports en numéraires dont le montant s'élève à la somme de 20.000 F. ;

Le Capital Social formé par les apports des associés s'élève à 20.000 Francs et est divisé en 200 parts de 100 Francs chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées, lesquelles ont été réparties entre les associés dans la proportion de leurs apports ;

La Société est gérée et administrée par M. Marcel PERRONE, artisan marbrier, demeurant à SISTERON, lequel jouit vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus pour contracter au nom de la Société et l'engager pour tous les actes et opérations rentrant dans l'objet social, sans limitation.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce de DIGNE où deux expéditions des statuts ont été déposées.

Pour avis et mention :
Pierre CHASTEL,
Notaire associé.

Etude de la Société Gaston BAYLE
et Pierre CHASTEL
Notaires associés à SISTERON

—o—

En ce qui concerne la cession de droit au bail par Madame TAYLOR à la Société d'Etude de Traitement des Eaux à CHATEAU-ARNOUX, une erreur s'est glissée dans le « Sisteron-Journal » du 5 août.

Il y a lieu de lire « Deuxième Insertion » au lieu de « Première Insertion ».

Etude de la Société Gaston BAYLE
et Pierre CHASTEL
Notaires associés à SISTERON

—o—

VENTE
DE FONDS DE COMMERCE

—o—

PREMIERE INSERTION

—o—

Suivant acte reçu par Maître CHASTEL, Notaire associé à SISTERON, le 2 Août 1972, enregistré à SISTERON le 3 Août 1972, Folio 52, Bordereau 117/3 ;

Madame Christiane LAGARDE, commerçante, épouse de Monsieur Francis CHAUD, demeurant à SISTERON, 64, rue Saunerie, a vendu à Monsieur Christian GUILLAUMONT, conseiller en diététique, demeurant à MORNAS (Vaucluse) ;

Un fonds de commerce de vente au détail de produits de régime et diététiques, sis et exploité par Madame CHAUD à SISTERON, 64, rue Saunerie, et pour lequel Madame CHAUD est inscrite au Registre du Commerce de DIGNE sous le N° 65 A 138 ;

Moyennant le prix de 5.000 Francs.

La prise de possession a été fixée au 7 Août 1972.

Les oppositions, s'il a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à SISTERON, en l'Etude de la Société BAYLE et CHASTEL, Notaires Associés, où domicile a été élu.

Pour première insertion :
Pierre CHASTEL,
Notaire Associé.

IMPRIMERIE PASCAL-LIEUTIER
(99)-25, rue Droite - SISTERON
Directeur-gérant : Marcel LIEUTIER

CARROSSERIE
CONSTRUCTIONS AGRICOLES
SERRURERIE

Bouchet & Calcagnetti

04 - MISON-LES-ARMANDS

Tél. 4.74 à Sisteron

TAPISSIER — *MATELASSIER A FAÇON*

MALATRAY Jean

1, rue du Glissoir - SISTERON — Tél. 563

Réparations et neuf
Sommiers — Matelas — Fauteuils — Chaises
Matelas : Laine - Mousse - Ressorts
Tissus Ameublement Traversins - Oreillers

Entreprise Chauffage Sanitaire CARLE

S.A.R.L. - 05 LARAGNE - Tél. 146

Agence de SISTERON
E. CAPDEVILA

30, rue Saunerie — Tél. 547

Tous Travaux de Chauffage
Sanitaire/Climatisation/Zinguerie
Traitement d'eau Dépannage et entretien d'installations

La Caisse d'Epargne de Sisteron

vous informe que depuis
le 1er JUILLET 1970
le taux de l'intérêt est porté à

5 %

NET D'IMPOT

Taux 4,25 % + Prime de Fidélité 0,75 %

PREMIER LIVRET : 20.000 FRANCS

LIVRET SUPPLEMENTAIRE :
(sans limitation avec option fiscale)

Renseignez-vous à nos guichets à SISTERON
et dans nos Six Succursales :

LARAGNE VOLONNE
SAINT-AUBAN LA MOTTE DU CAIRE
CHATEAU-ARNOUX L'ESCALE

DROGUERIE
Peinture - Papiers Peints

BONNET René

14, route de Noyers - SISTERON - Tél. 75

ENTREPRENEUR AGRÉÉ

Tous revêtements plastiques pour sols et murs
Balatum - Moquette - Tissus d'Ameublement
Stores Vénitiens

Vente - Pose - Devis gratuit sur demande
Dépositaire agréé : SOMMER
TAPISSOM - TAPIFLEX - SOMILINE - SOMVYL

SERRURERIE ● CONSTRUCTION METALLIQUE

BLANC Frères

Route de Gap - SISTERON — Tél. 196

Grand Bazar Parisien

Cadeaux - Souvenirs - Jouets
Tout pour l'Enfant - Jeux Educatifs
Papeterie - Camping - Rideaux - Revêtement du Sol
Maroquinerie Scolaire - Voyage - Etc.
Liste de Mariage

61, rue Droite - SISTERON Tél. 53

Pour la décoration intérieure, confection
et pose de Rideaux et Voilages tous styles

UN CHOIX TISSUS AMEUBLEMENT
Gardisette et Voilage
TOUTE LA LITERIE

LITERIE DES ARCADES

Paul DAVIN

Tél. 3.77 SISTERON

© VILLE DE SISTERON